

CHARTRE DU BENEVOLE DU COMITE DU VAL D'OISE

<i>Le Comité du Val d'Oise de la Ligue contre le cancer s'engage à :</i>	<i>Le bénévole s'engage à :</i>
Considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière,	Adhérer aux principes généraux de la Ligue et se conformer à ses objectifs,
Lui donner toutes les informations nécessaires sur la Ligue et le Comité, ses objectifs et son fonctionnement,	Se considérer comme solidaire de la promotion et du développement du Comité et de la Ligue,
Lui confier une activité correspondant à ses souhaits et aux besoins du Comité,	Assurer avec sérieux, discrétion et régularité l'activité choisie,
Assurer si nécessaire en fonction de son activité une formation et un accompagnement par un responsable compétent,	Collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles et les salariés,
L'aider à s'insérer et à s'épanouir au sein de son équipe de travail,	Suivre régulièrement les actions de formation éventuellement proposées,
Le couvrir par une assurance adéquate.	Tenir informé le Comité du Val d'Oise de toutes modifications éventuelles des disponibilités.
	à ne divulguer aucune information concernant les activités de l'Association dont il pourrait avoir connaissance dans l'accomplissement de ses fonctions et qui serait de nature à porter préjudice à l'association. Cette obligation de confidentialité s'applique tant l'égard des tiers que des salariés et des bénévoles de l'association.

Signature pour le Comité du Val d'Oise

Signature du bénévole

*Ethel de LA ROCHEFORDIERE
La Présidente*

Mme, Mlle, M.